



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 3 septembre 2021

A75 - Commune de Massiac (15)

Travaux de réparation du viaduc du Rasa du Crouzy et du viaduc de l'Alagnonnette sur l'A75 du lundi 6 septembre au vendredi 29 octobre 2021

Durant cette période, la Direction Interdépartementale des Routes Massif-Central réalisera des travaux de réparation du viaduc du Rasa du Crouzy et du viaduc de l'Alagnonnette sens Sud/Nord sur la commune de Massiac, département du Cantal, entre les PR 68+950 et PR 67+780 de l'autoroute A75.

Ce chantier se déroulera en 2 phases :

- **Phase 1** : du lundi 6 septembre au mercredi 8 septembre 2021 inclus, la voie rapide de chaque sens sera neutralisée ; la circulation s'effectuera sur la voie lente de chaque sens.
- **Phase 2** : du jeudi 9 septembre au vendredi 29 octobre 2021 inclus, la circulation des deux voies du sens Sud/Nord sera basculée sur la voie rapide du sens opposé entre les PR 68+950 et PR 67+780. La circulation s'effectuera à double sens sur les voies du sens Nord/Sud (Clermont-Fd → Montpellier).

Dans le sens des travaux, la bretelle de sortie et la bretelle d'entrée du diffuseur n°24 « Massiac Sud » seront maintenues ouvertes à la circulation.

Les restrictions de circulation seront maintenues les week-ends.

**Direction interdépartementale
des Routes Massif central**

Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr
Bureau de la communication
et de la qualité de l'information

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

Afin de préserver la sécurité du personnel travaillant aux abords du chantier et des usagers, la vitesse sur ces différentes sections en chantier sera abaissée à **90 Km/h**, puis **80 Km/h** sur les zones à double sens de circulation et ponctuellement à **50 km/h**.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

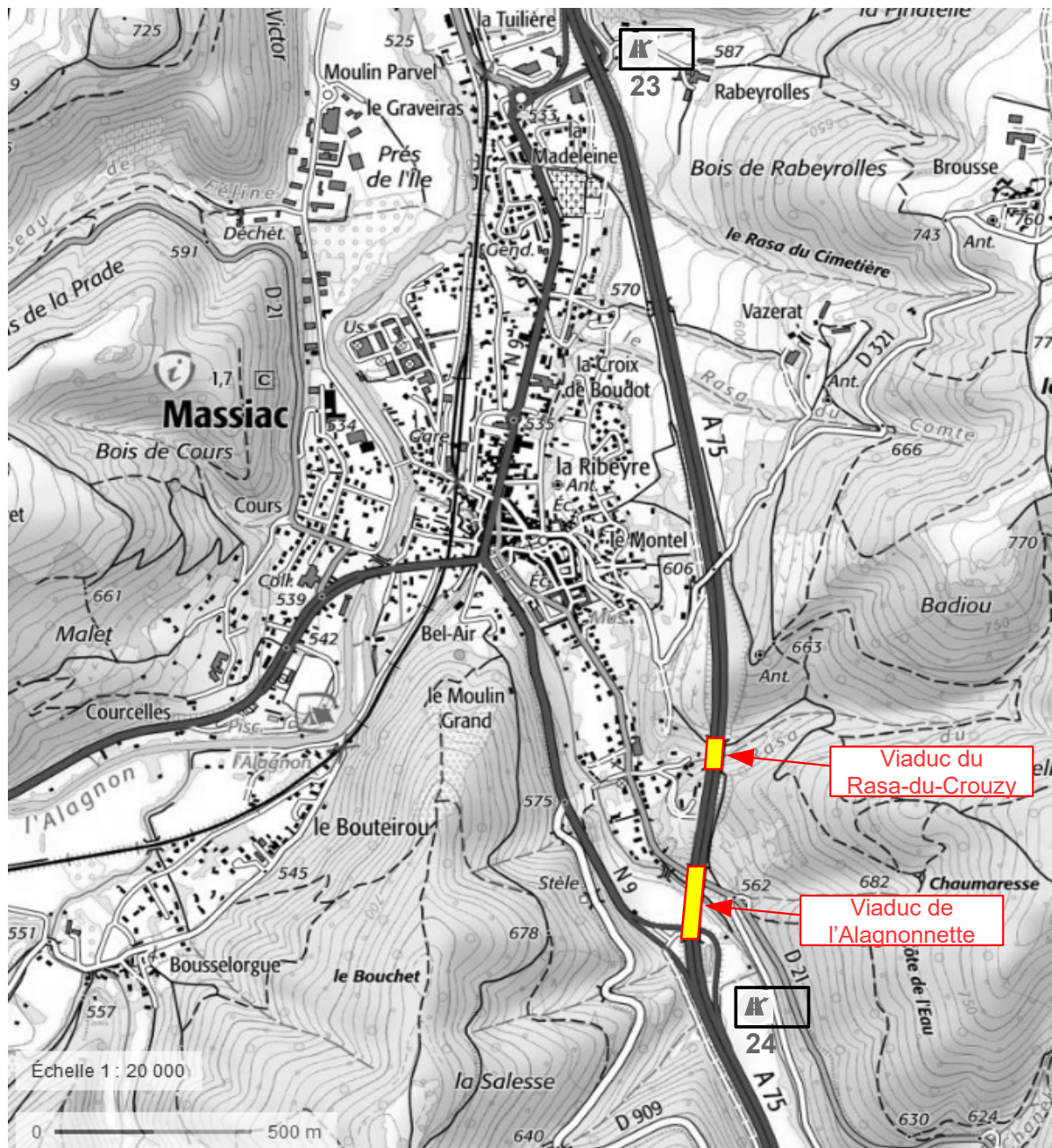
La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et à de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- <http://www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr>

- www.bison-fute.gouv.fr

localisation des travaux



restrictions phase 2

